



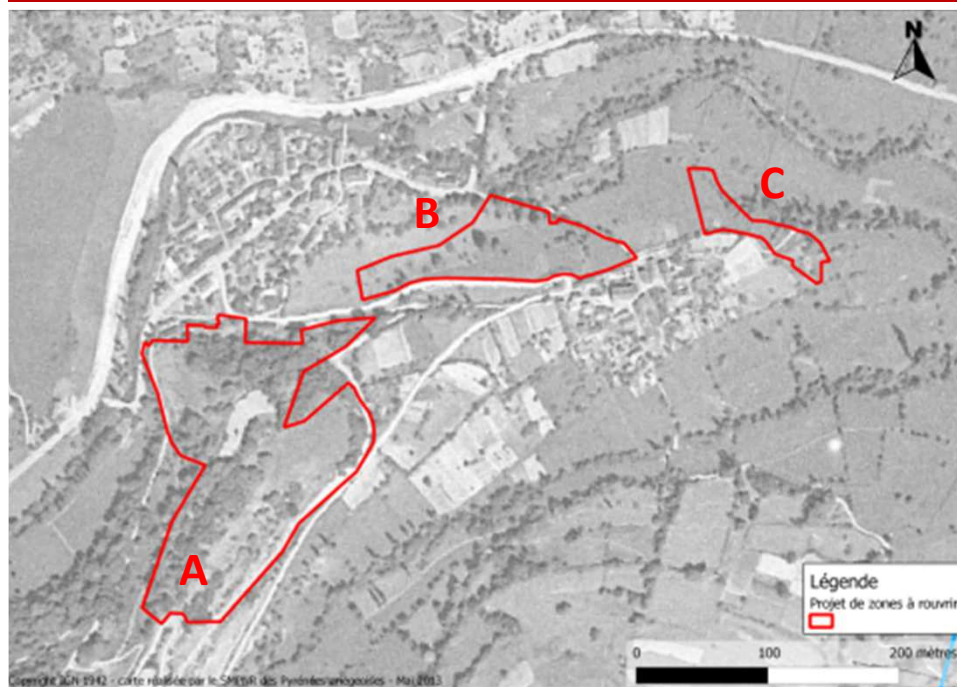
Projet d'ouverture paysagère autour du village d'Augirein

Evolution de la végétation autour du village

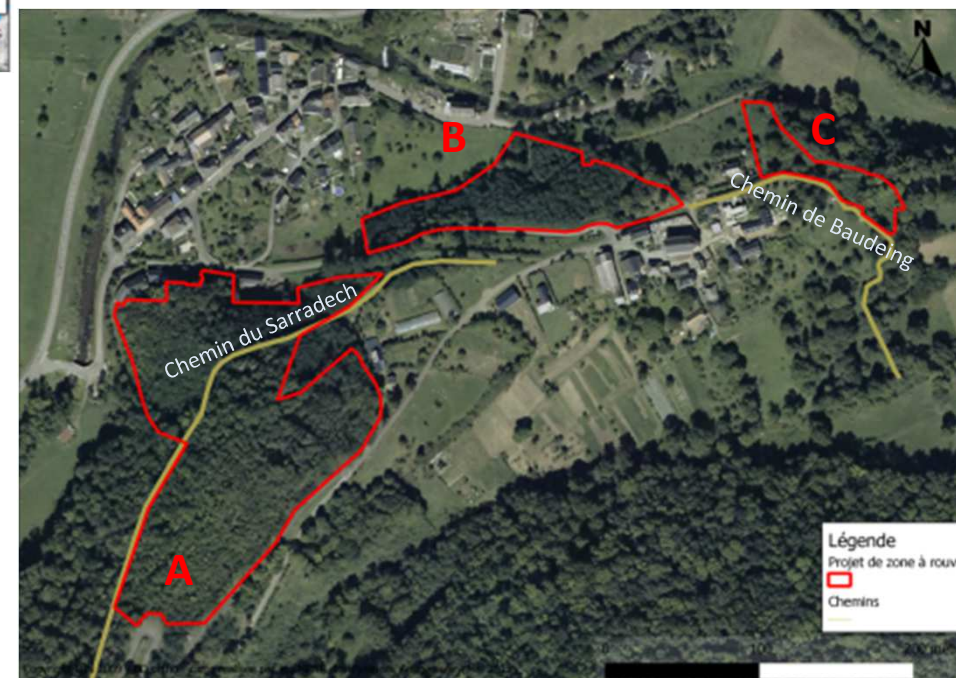
25 mai 2013, Augirein

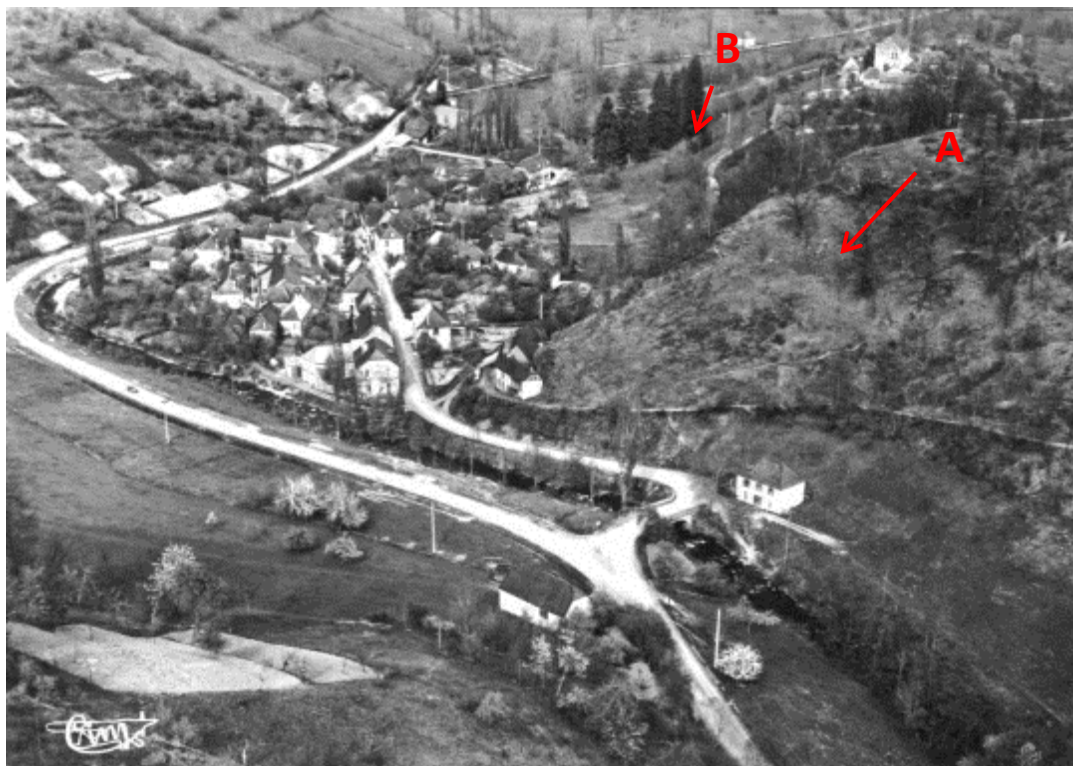


Vue aérienne d'Augirein, 1942
Source : Photographie aérienne, IGN.fr



Vue aérienne d'Augirein, 2009
Source : IGN





Progression des boisements autour du village d'Augirein

Carte postale d'Augirein (ci-dessus)

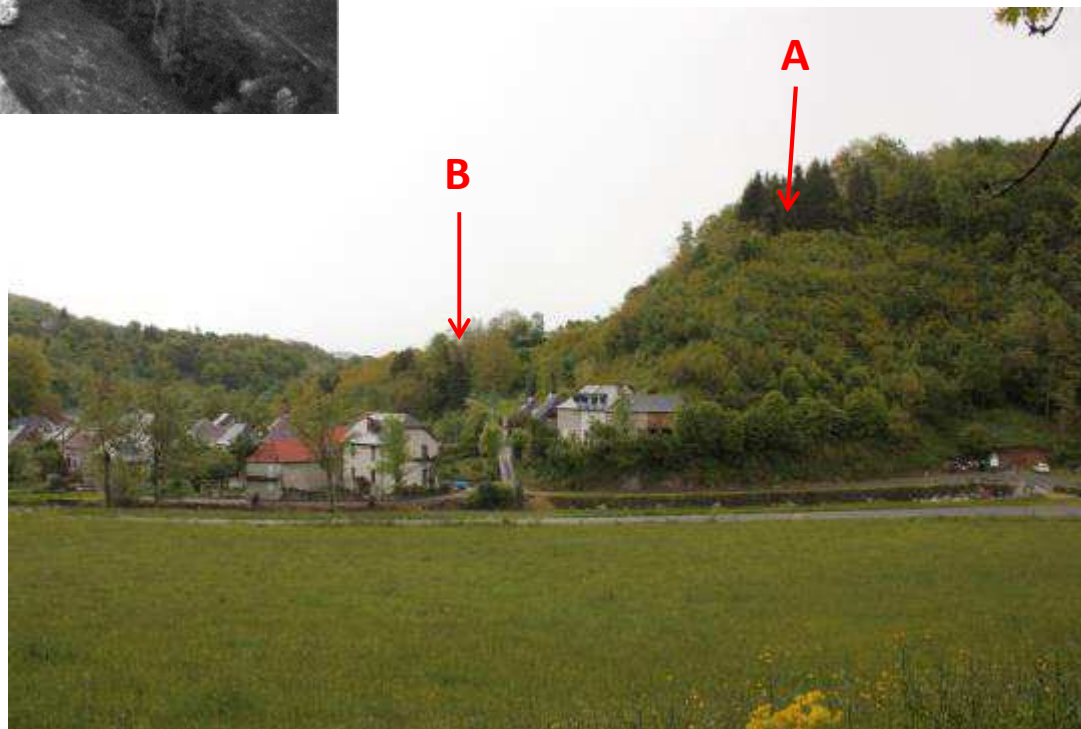
Fond : Charles Daffis

Année : 1967

Vue d'Augirein (à droite)

Fond : Camille Fleury

Année : 2013



Augirein aujourd'hui

- Situation actuelle (recensement 2011)
 - 66 habitants permanents
 - 126 résidences, 48 % sont des résidences secondaires ou logements occasionnels
- Activité agricole : 6 exploitants
- Taux de boisement sur la commune
 - 1,5 % végétation arbustive
 - 73 % forêts

25 mai 2013, Augirein



Conséquences

- Paysagères
 - Boisement des alentours du village
 - Fermeture des vues entre le bourg et le hameau de Terrefète
 - Fermeture des vues depuis le haut de la butte
- Sociales (ressentis possibles)
 - Perte du patrimoine local
 - Rapprochement de la nature
 - Enfermement : ombre, humidité, animaux

25 mai 2013, Augirein



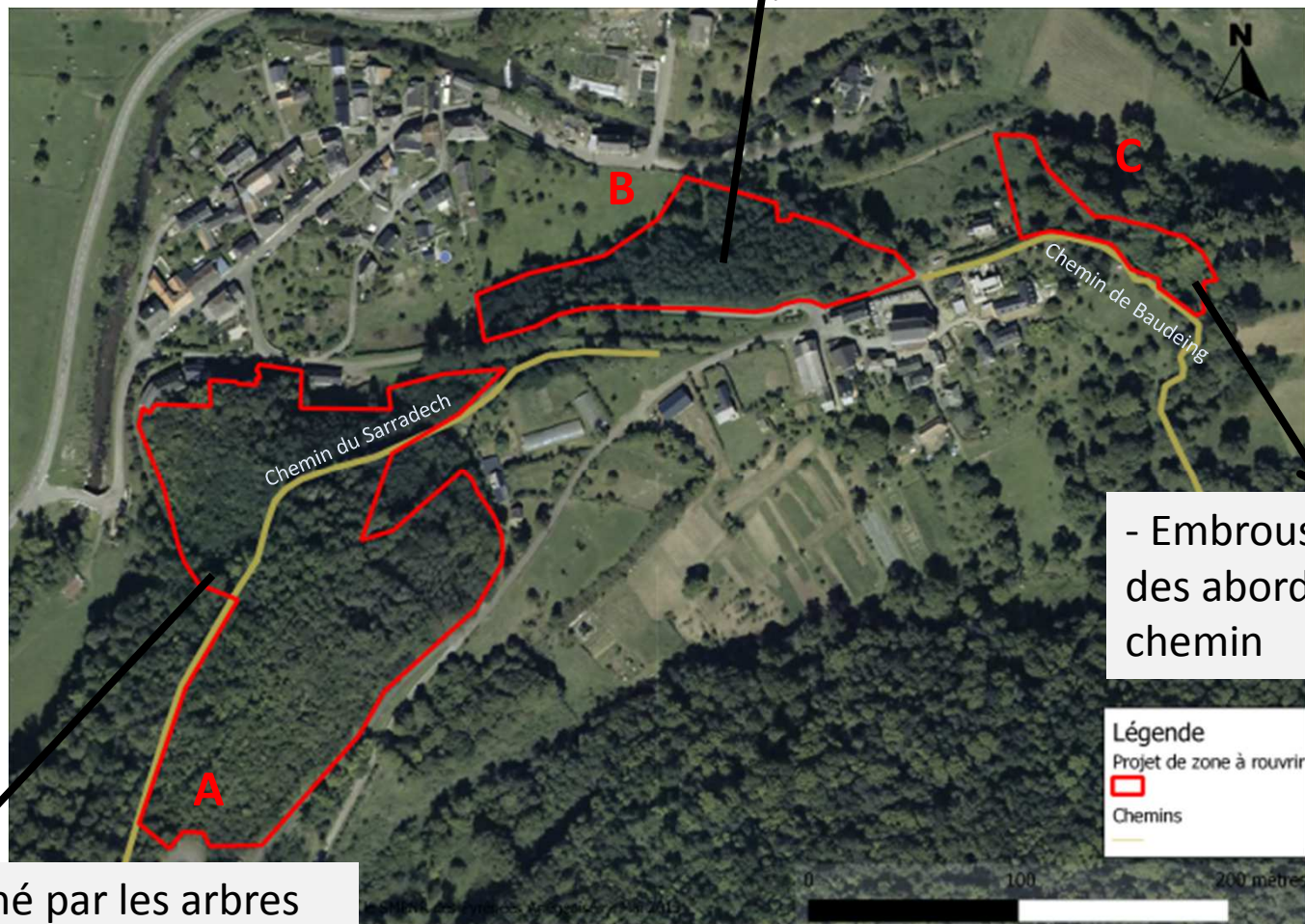
Le projet de réouverture paysagère

25 mai 2013, Augirein



Secteurs concernés par le projet de réouverture paysagère

- Déconnexion visuelle
entre le bourg et Terrefète



- Embroussaillement
des abords de
chemin

- Village dominé par les arbres
- Vues obstruées depuis le
sentier



Végétation

- Châtaigniers, hêtres
- Résineux
- Acacias et broussailles sur les pentes





Végétation

- Résineux, acacias
- Frênes
- Broussailles



Etapes de réalisation du projet

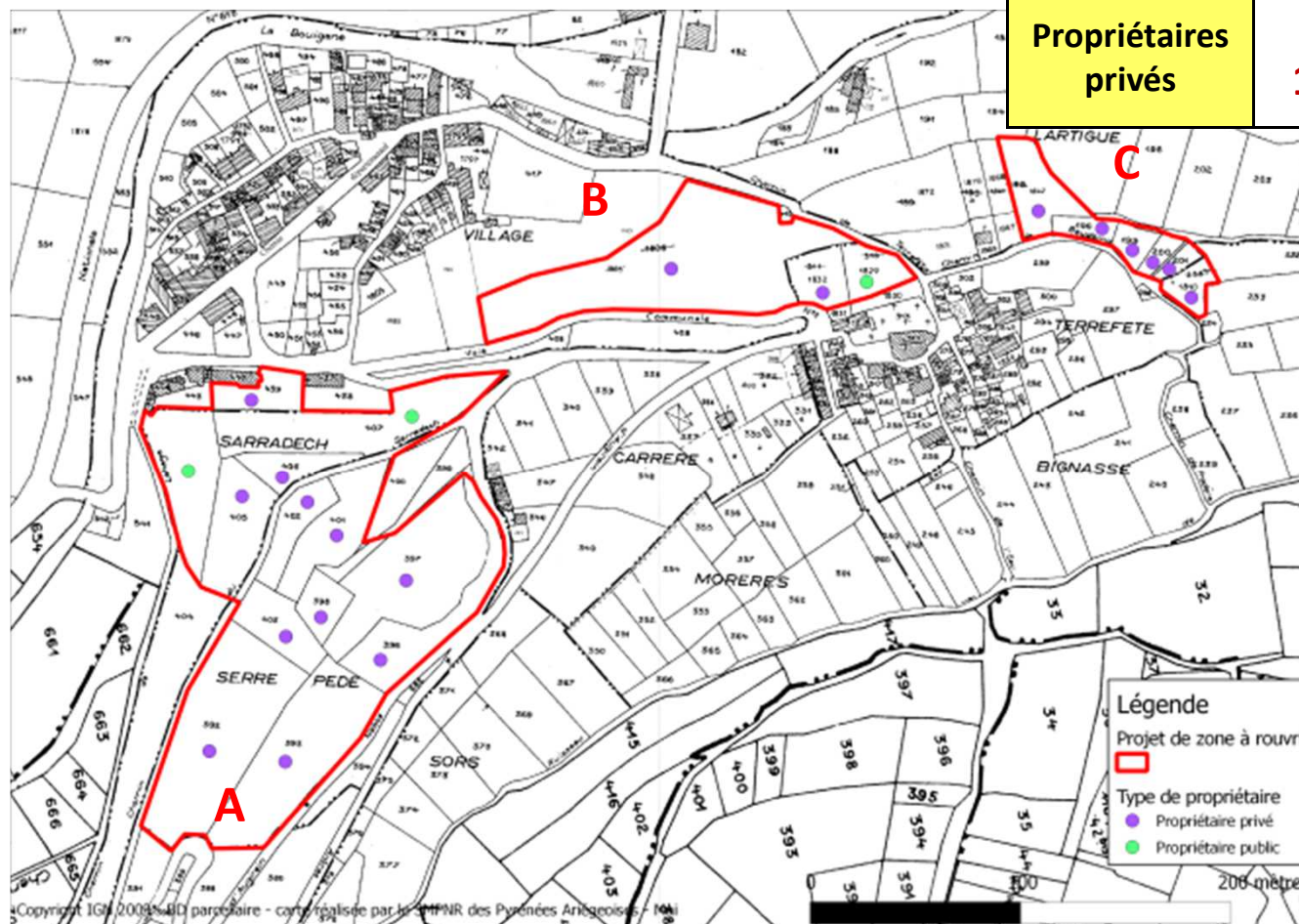
1. Demander l'engagement volontaire des propriétaires
2. Définir qui fait les travaux pour la coupe des arbres et le débroussaillage
3. Prévoir l'entretien des parcelles suite aux travaux

25 mai 2013, Augirein



1. L'engagement volontaire des propriétaires

	Nombre parcelles et propriétaires	Surface
Total	22 parcelles	4,2 ha
Commune	3 parcelles	1 ha
Propriétaires privés	19 parcelles 10 propriétaires	3,2 ha



2. La réalisation des travaux

Plusieurs possibilités :

- Les propriétaires font les travaux eux-mêmes
- Les propriétaires font appel à des professionnels
- Un chantier groupé est organisé avec :
 - Coût zero pour les propriétairesou
 - Reversements de gains éventuels aux propriétaires

25 mai 2013, Augirein



3. L'entretien suite aux coupes

- Essentiel pour éviter le développement de broussailles
- Combiner :
 - le travail animal : pâturage
 - le travail humain : à définir